

 

Trophée Séniors de LA BAROUGE

 MAZAMET PONT de L’ARN

***25 et 26 Octobre 2017***

Golf de La Barouge

81660 PONT DE L’ARN – 05 63 61 06 72

golf.labarouge@wanadoo.fr

***REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE***

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

**1 - Conditions de participation**

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du statut amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant ledébut de l’épreuve. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. *Voir* ***cahier des charges des trophées seniors****.*

* S’être acquitté du droit fédéral de ***35,00€*** *(sauf joueurs étrangers)*
* Avoir ***50 ans*** ou plus la veille de l’épreuve

**2 - Forme de jeu**

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l’addition des 2 tours.

Selon les périodes, les séries ne peuvent dépasser les nombres ci-dessous :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Période** | **Nombre joueurs***maximum* | **dont Dames***minimum* | **dont WILD CARDS Ligue***maximum* |
| Septembre à Octobre | 96  | 21 | 10 |

Les joueurs seront retenus en privilégiant d’abord l’ordre du Mérite National Seniors, puis l’ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l’ordre d’arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La répartition des wild-cards est du ressort du club après accord avec la Ligue.

5 places chez les dames et 15 chez les hommes sont réservées à des joueurs non classés au mérite sénior.

L’ordre du mérite national pris en compte et l’index seront ceux connus à la date limite d’inscription. Les joueurs licenciés auprès d’une fédération étrangère devront fournir une attestation d’index à cette date.

**Départage**: En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

**Départs**: Tous les départs se feront du trou n° 1 et dans l’ordre fixé par le vade-mecum page 36.

**3 – Engagements**

Par écrit jusqu’au mardi 10 octobre 2017à minuit**,** au golf organisateur, en indiquant le **nom, prénom, n° de licence**, et **téléphone, obligatoirement** accompagné du **droit d’engagement**.

Droits d’engagement joueurs extérieurs : 70 Euros

Joueurs membres du club : 20 Euros

Possibilité de journées d’entrainement gratuite sur réservation le mardi 24 octobre.

Le club organisateur communiquera la liste des participants retenus, à la ***Ligue,*** 10 jours avant le début de l’épreuve. La journée d’entraînement est prévue le vendredi précédent l’épreuve, sur réservation des départs au golf organisateur.

**4 - Remise des prix**

Classement en brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

**5 - Comité de l’épreuve**

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Arbitres : à définir avec le club– 1 OEC du club